

Les services DDoS à la demande des pirates de Sony, Lizard Squad, piratés



Les services DDoS à
la demande des
pirates de Sony,
Lizard Squad,
piratés

L'adage veut que les cordonniers soient toujours les plus mal chaussés. Le piratage de LizardStresser, le service de DDoS à la demande de Lizard Squad, tend à confirmer cette règle : le fichier contenant les identifiants et mots de passe des membres n'était même pas chiffré.

Petit retour en arrière. Nous sommes fin décembre, à quelques heures de Noël, et le groupe de pirates connu sous le nom de Lizard Squad se rappelle au bon souvenir de tout le monde en mettant le PlayStation Network et le Xbox Live hors ligne. Les conséquences s'étendent sur plusieurs jours et le collectif peut se réjouir : il a livré une démonstration très visible de la force de frappe de son réseau basé sur des routeurs piratés. Son service LizardStresser, qui propose de lancer des attaques DDoS à la demande, enregistre alors de nombreuses inscriptions.

Mais cette période faste n'a été que de courte durée. En effet, outre plusieurs arrestations, notamment outre-Manche, un autre pirate ou groupe de pirates s'en est pris au site hébergeant le service LizardStresser. Le service en lui-même est a priori intact, mais sa base de données incluant notamment les pseudonymes et mots de passe des membres est maintenant dans la nature. Or, de manière assez curieuse, Lizard Squad n'a pas jugé nécessaire de se protéger contre le piratage : ses fichiers sont stockés en clair.

Ceux-ci ayant rapidement été publiés, tout le monde a pu voir que les affaires marchaient plutôt bien. Au moment du piratage, LizardStresser comptait la bagatelle de 14 241 membres. Beaucoup, toutefois, n'étaient que des curieux. Comme le pointe KrebsOnSecurity, ils n'étaient « que » quelques centaines à avoir alimenté leur compte dans le but de financer une attaque. En tout, Lizard Squad aurait perçu un peu plus de 11 000 \$, versés en bitcoins.

Bien sûr, le collectif de pirates n'a que modérément apprécié de voir de ses précieuses données étalées sur la toile. Une copie des documents, en particulier, était disponible sur Mega. Le groupe ne s'est donc pas démonté et a formulé une requête au titre de la loi DMCA, qui protège le droit d'auteur en imposant aux hébergeurs de retirer les contenus publiés illégalement. Comble de l'absurde, celle-ci a été acceptée. De nombreuses copies, néanmoins, demeurent disponibles sur d'autres sites.

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source :
<http://www.lesnumeriques.com/lizard-squad-service-ddos-a-demande-pirate-n38817.html>